



CyrilDechegneConsulting

## AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N°113

09 avril 2018

Pour consulter le document source : cliquez sur les liens soulignés

## ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Réforme de la tarification et offensives (suite)**

Trois et deux semaines après les remises officielles du rapport du sénateur Bernard Bonne d'une part et du rapport des députés Monique Iborra et Caroline Fiat d'autre part (voir agenda N°112), la conférence des présidents de l'Assemblée nationale du 03 avril a été l'occasion pour les parlementaires et tout particulièrement les deux députées Monique Iborra et Caroline Fiat de s'adresser directement à Agnès Buzyn. Cependant, la ministre n'a pas apporté de réponse directement, en renvoyant à sa feuille de route qu'elle doit présenter prochainement au Premier ministre. Elle a également précisé que cette feuille de route soutenant une stratégie globale de prise en charge du vieillissement s'appuiera sur les échanges qu'elle a eus avec les acteurs du secteur.

À suivre...

- **Plan d'aide à l'investissement 2018**

Un [arrêté](#) publié le 21 mars encadre l'utilisation des crédits du plan d'aide à l'investissement (PAI) destiné au secteur médico-social, atteignant 122,1 millions d'euros cette année contre 135 millions en 2017.

Ces crédits sont répartis en deux enveloppes :

- 71,5 millions d'euros pour les structures, y compris à caractère expérimental, accueillant principalement des personnes âgées ;

- 50,6 millions d'euros pour celles accueillant principalement des personnes handicapées, dont les établissements et services d'aide par le travail (Esat).

Les formulaires de demande d'aide sont disponibles au bas de [cette page](#).

La décision d'octroi - ou non - d'une aide est prise par le directeur général de l'ARS. Lequel doit notifier aux porteurs de projets retenus, avant le 30 novembre 2018, le montant d'aide attribué.

- **Cadre ERRD**

Les cadres permettant de remplir votre ERRD 2017 pour le 30 avril 2018 sont disponibles sous format Excel dans le bandeau « Cadres normalisés » en bas à droite de [ce lien](#).

Lisez bien le petit onglet : « LISEZ MOI », des informations importantes s'y trouvent.

- **Application du CICE aux organismes à but non lucratif**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les organismes sans but lucratif (ainsi que les établissements publics et les collectivités territoriales) peuvent bénéficier du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au titre des rémunérations versées à leurs salariés affectés à des activités lucratives imposées à l'impôt sur les sociétés. "Les organismes concernés doivent donc ventiler les charges de personnel entre les activités lucratives et non lucratives", précise l'administration fiscale.

Par ailleurs, elle admet que les organismes de droit privé sans but lucratif qui exercent des activités lucratives prépondérantes et sont, en conséquence, imposés à l'impôt sur les sociétés sur l'ensemble de leurs activités puissent bénéficier du CICE au titre des rémunérations versées à leurs salariés affectés à l'ensemble de leurs activités.

## ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **Tableau de bord de la performance : Campagne 2018 (suite)**

Dans le N°110, nous évoquions la campagne 2018 du Tableau De Bord de la performance dans le secteur Médico-Social (TDBMS) et le déploiement d'[une offre E-learning](#) destinée à tous les utilisateurs du TDBMS afin de les aider à l'alimenter d'une part et à l'exploiter d'autre part.

La plateforme TDBMS sera ouverte à la saisie à partir du 15 avril et jusqu'au 31 mai.

Aussi, afin d'accompagner la préparation de la campagne 2018, l'ANAP met également à disposition de tous, un kit d'outils disponible en téléchargement au bas de [cette page](#).

- **Conventions de partenariat entre résidences autonomie et les autres ESMS**

En application de la loi ASV, les résidences autonomies accueillant des personnes âgées dépendantes (GIR 1 à 4) doivent désormais établir des conventions de partenariat avec d'autres établissements et services médico-sociaux (EHPAD, établissement de santé, SSIAD ou SPASAD).

Dans ce sens, la DGCS diffuse des modèles de conventions au travers d'une [note d'information](#) du 2 mars 2018.

## ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Etude ESPOIRE : Evaluation du Suivi du POids et de l'Insuffisance Rénale en EHPAD**

En 2012, une enquête sur l'iatrogénie en EHPAD a été réalisée auprès de 80 établissements. Les résultats de l'enquête ont montré que la traçabilité de la clairance de la créatinine et du poids dans les dossiers des résidents, éléments essentiels pour assurer la qualité et la sécurité de la prise en charge médicamenteuse, étaient respectivement de 67,9% et 98,3%. Ainsi, un meilleur suivi de la fonction rénale en EHPAD était un axe d'amélioration souhaitable afin d'adapter la prise en charge thérapeutique aux besoins des résidents.

Face à ce constat, l'OMEDIT Pays de Loire et l'association QualiREL Santé ont mis en place une Evaluation du Suivi du POids et de l'Insuffisance Rénale en EHPAD (ESPOIRE) afin d'améliorer la traçabilité des données de poids et de clairance dans le dossier des résidents des EHPAD volontaires de la région Pays de la Loire.

Les résultats sont disponibles dans [ce rapport](#).

## ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Extensions et expérimentation d'un droit de dérogation (projet de création, de transformation, d'extension...) : Suite**

Une [instruction du 16 février 2018](#) détaille les modalités d'application du [décret n°2017-1862 du 29 décembre 2017](#) autorisant l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation aux directeurs généraux des agences régionales de santé (DGARS) d'Auvergne-Rhône-Alpes, des Hauts-de-France, d'Île-de-France et de Provence-Alpes-Côte d'Azur jusqu'au 31 décembre 2019 (voir agenda N°109).

## ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Travail et bien-être psychologique**

Comment le travail peut-il contribuer au bien-être psychologique des personnes ? Quels sont les conditions de travail et les facteurs psychosociaux, de risque ou d'épanouissement, qui jouent le plus ? Pour quels métiers le travail impacte-t-il le plus le bien-être, en positif ou en négatif ?

L'[enquête](#) publiée par la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) permet d'éclairer ces questions.

Elle révèle notamment, qu'environ un actif sur dix se trouve dans une situation de travail très délétère pour son bien-être psychologique, avec un cumul d'expositions de tous ordres, physiques, organisationnelles et psychosociales. Des professions comme celles d'infirmières et d'aides-soignantes sont surreprésentées dans ces situations préoccupantes qui appellent sans doute un effort particulier pour les politiques de prévention.

- **Rappel des règles protégeant les femmes enceintes**

Les règles encadrant la protection de la santé des femmes enceintes qui travaillent au sein des établissements publics sanitaires, sociaux ou médico-sociaux sont diffusées dans une [note d'information du 9 mars 2018](#). Cette note actualise et rappelle les principales dispositions

réglementaires relatives à la protection dont bénéficient les femmes enceintes dans le cadre de leur activité professionnelle.

## ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **Augmentation de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)**

Un [décret du 30 mars 2018](#) revalorise l'Aspa à partir du mois d'avril 2018. Cette hausse résulte de l'engagement du président de la République de revaloriser à terme le minimum vieillesse de 100 € par mois. Déjà prise en compte dans la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2018, cette augmentation ne va pas intervenir en une seule fois, mais de manière échelonnée jusqu'en 2020.

## AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).  
Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter le site](#)).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter le site](#)).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).  
Informations au 04 68 52 22 22

- **France Alzheimer Hérault**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).  
Informations au 04 67 06 56 10

## AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **7<sup>ème</sup> Forum gérontologique, sur le thème « Besoins affectifs, intimité, sexualité des Séniors »**

Les SDSEI (Services Départementaux de la Solidarité Et de l'Insertion) Est Béarn et Haut Béarn, les CLIC du 64 (Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique), le CIAPA (Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie), le Comité régional de coordination de l'action sociale Agirc-Arrco et le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques vous invitent à leur 7<sup>ème</sup> forum gérontologique.

Il aura lieu le jeudi 26 avril 2018, de 9h à 17h au Théâtre Alexis Peyret à SERRES CASTET (64).  
Entrée gratuite et ouverte à tous sur inscription avant le 13.04.2018 au 05 59 80 16 37.

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail [ciapa@ciapa.fr](mailto:ciapa@ciapa.fr) ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

**Organisme habilité par l'ANESM pour l'évaluation externe**

**Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD**

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 - Fax: 09 70 60 19 35

[info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr)

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteurs : Cyril Dechegne

Céline Dumerc

Pour ne plus recevoir l'agenda, il suffit de nous renvoyer un mail à [info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr) avec la mention « désinscription ».

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à [info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr) avec la mention « inscription ».